

Les 4000 marches et retour par Aire de Côte



Randonnée n°118098

Une randonnée proposée par osiris130

Au départ de Valleraugue, le fameux sentier des 4000 marches qui monte à l'observatoire du Mont-Aigoual.

Afin de faire une boucle, on suit le GR®6 pour une longue descente en forêt vers Aire de Côte, avant de finir par la traversée de la châtaigneraie au-dessus du hameau de Berthezène.

Durée :	11h10	Difficulté :	Difficile
Distance :	25,37 km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	1 366 m	Activité :	Pédestre
Dénivelé négatif :	1 364 m	Régions :	Cévennes, Massif central
Point haut :	1 555 m	Commune :	Valleraugue (30570)
Point bas :	361 m		

Description

(D) Départ du petit parking au-dessus du stade de Valleraugue. Dos au stade, prendre le chemin de droite qui coupe la Rue du Stade et rejoint le Chemin du Magnel. Poursuivre jusqu'au belvédère des 4000 marches d'où l'on a une belle vue sur le village.

(1) Au belvédère des 4000 marches, prendre le sentier pentu direction Nord-Ouest. Ce sentier balisé traverse différents étages de végétation : garrigue, "steppe" sur la crête, hêtres, résineux... Après un passage en forêt, on arrive sur une crête où il faut mettre les mains à quelques reprises sans difficultés majeures hormis le dénivelé. Une fois la crête passée, on traverse la Fageole et on remonte le Valat du même nom en rive droite. Puis on recoupe le ruisseau sur un muret en pierre pour arriver quelques minutes plus tard à une piste proche de l'Hort de Dieu.

(2) Au bout de quelques mètres, quitter la piste et prendre sur la droite le sentier en sous-bois qui monte direction Nord.

(3) Lorsque le sentier rejoint un virage au bord de la RD 269, traverser la route pour aller jusqu'au sommet (observatoire) et admirer la vue à 360° depuis la table d'orientation.

(4) Commencer la descente par le sentier à flanc de montagne versant Nord, en direction de l'Est. Retrouver la RD 269 dans le même virage qu'à la montée. Traverser la route, faire quelques pas sur la piste et prendre le sentier à droite. Il contourne le petit sommet (cote 1536) par le Sud.

(5) Suivre la piste qui descend sur la droite direction Nord puis virer au Sud-Est.

(6) Après 2 lacets, quitter la piste et continuer à droite sur un large sentier descendant direction Est.

(7) Dans un virage en épingle, prendre à droite direction Sud-Est sur le sentier balisé.

(8) Laisser le chemin de gauche et poursuivre tout droit pour rejoindre plus loin la piste qui mène à Aire de Côte en gardant la direction Nord-Est.

(9) A Aire de Côte, prendre la route RD10d à droite direction Sud-Est pendant environ 1,2km.

(10) Quitter la route et suivre le GR®6 sur la droite.

(11) Sous le Col du Pas, descendre sur la droite direction Sud-Ouest.

Points de passages

- D/A Parking Rue du Stade - Hérault (fleuve)**
N 44.081886° / E 3.639244° - alt. 369 m - km 0
- 1 Belvédère des 4000 marches**
N 44.081855° / E 3.641733° - alt. 380 m - km 0.2
- 2 Sentier sur la droite, en sous-bois**
N 44.114092° / E 3.593217° - alt. 1 340 m - km 6.67
- 3 Jonction RD269**
N 44.119515° / E 3.58678° - alt. 1 495 m - km 7.62
- 4 Mont Aigoual (observatoire et table d'orientation) - Mont Aigoual (1565m)**
N 44.121533° / E 3.582274° - alt. 1 551 m - km 8.53
- 5 Front de Trépaloup**
N 44.120162° / E 3.591544° - alt. 1 482 m - km 9.76
- 6 sentier à droite**
N 44.11933° / E 3.594827° - alt. 1 389 m - km 10.83
- 7 sentier direction Sud-Est**
N 44.121995° / E 3.602251° - alt. 1 290 m - km 11.71
- 8 Jonction itinéraire équestre**
N 44.11802° / E 3.613688° - alt. 1 066 m - km 13.66
- 9 Aire de Côte D 10d - Proche de la source du Tarnon (rivière) - Affluent du Tarn**
N 44.125029° / E 3.634287° - alt. 1 090 m - km 16.08
- 10 GR6 à droite**
N 44.115617° / E 3.645467° - alt. 998 m - km 17.51
- 11 A droite direction Sud-Ouest**
N 44.106466° / E 3.650209° - alt. 851 m -

(12) En arrivant sur une route, la traverser pour prendre une piste bétonnée sur quelques mètres puis tourner à droite en épingle sur une autre piste.

(13) Après 3 lacets, on rejoint le hameau de Berthezène que l'on traverse par une petite route.

(14) Passer le pont au-dessus du Clarou pour rejoindre la RD10 et la suivre direction Sud-Est jusqu'à Valleraugue.

(15) A Valleraugue, passer devant l'église et prendre les escaliers qui remontent pour rejoindre le belvédère au-dessus du village. Redescendre sur la gauche pour retrouver le parking du stade.

km 19.14

● **12 Traversée D10**

N 44.099871° / E 3.637034° - alt. 598 m - km 21.29

● **13 Berthezène**

N 44.096774° / E 3.635253° - alt. 431 m - km 23.02

● **14 Pont**

N 44.09289° / E 3.635253° - alt. 408 m - km 23.48

● **15 Valleraugue**

N 44.08113° / E 3.642398° - alt. 361 m - km 25.05

 **D/A Parking Rue du Stade**

N 44.081886° / E 3.63918° - alt. 369 m - km 25.37

Informations pratiques

Compter environ 2h30-3h pour rejoindre le sommet depuis le Belvédère des 4000 marches.

Attention, il peut faire très froid avec beaucoup de vent au sommet ... même si on a eu très chaud dans la montée. Petit robinet d'eau fraîche au pied de l'observatoire dans une guérite.

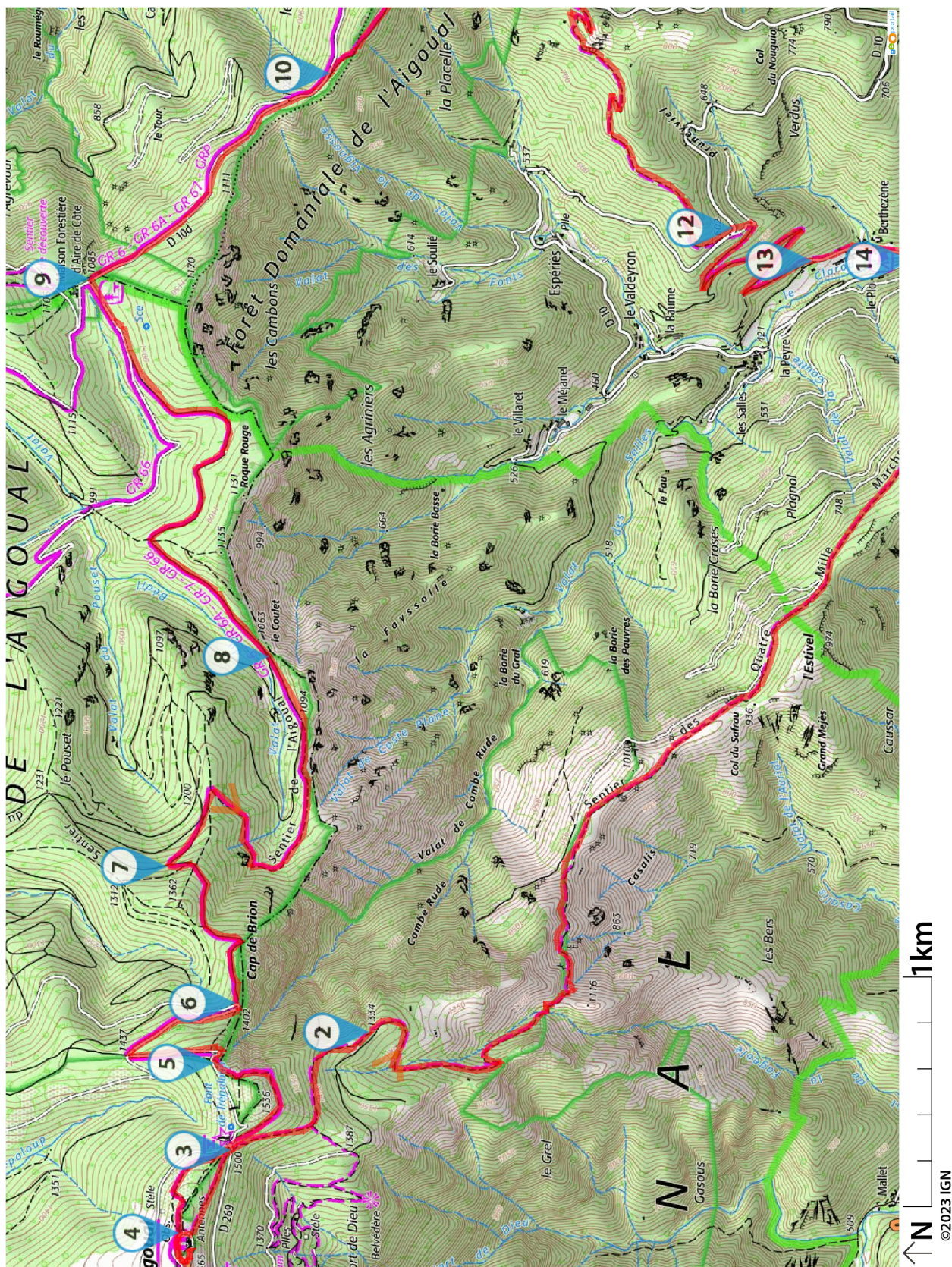
A proximité

Vue panoramique à 360° au sommet (vienne table d'orientation).

Paysages changeants tout au long de la journée ...

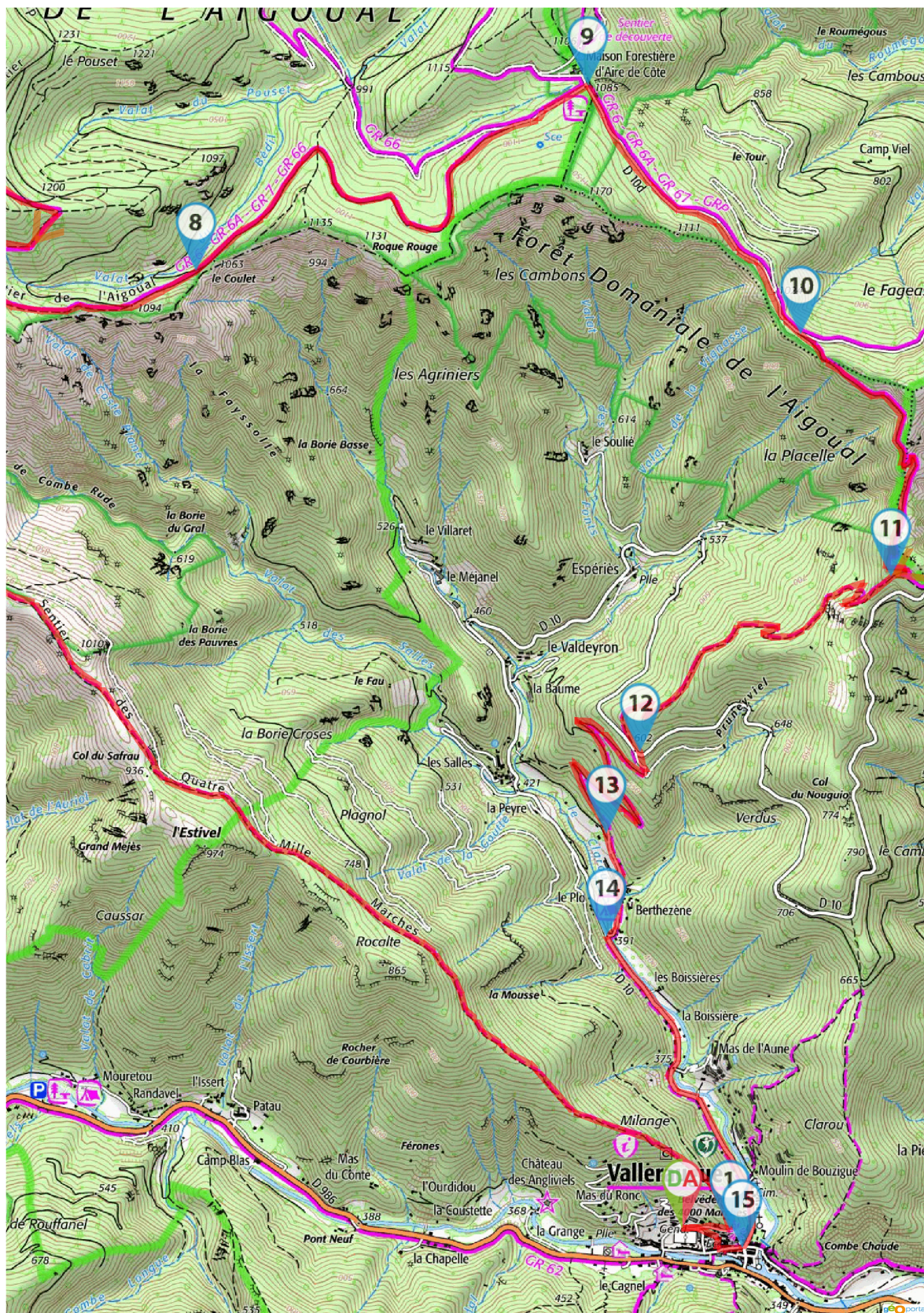
Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-les-4000-marches-et-retour-par-aire-de-c/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2023 IGN

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

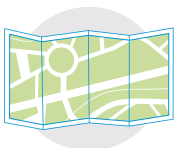
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



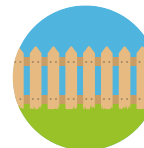
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



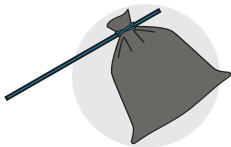
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.